

Lundi, le 3 février 2025

2025-02-03

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, trois février deux mille vingt-cinq (03-02-2025) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Francis Picard, maire-suppléant et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien

Est absent = Pierre Therrien, maire

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Vente pour taxes 2025 - autorisation ;
- 10° Vente pour taxes 2025 - représentant ;
- 11° Demande de subvention discrétionnaire ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° Subvention pour Chemin double-vocation ;
- 15° Chlorure de calcium ;
- 16° Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
- 17° Priorités locales d'intervention – Sûreté du Québec ;
- 18° Congrès ADMQ ;
- 19° Entretien préventif des stations de pompage pour 3 ans ;
- 20° Dépôt au Fonds pour le transport actif (trottoirs) ;
- 21° Responsable de la bibliothèque ;
- 22° Demande pour branchement au réseau d'égout – rue Giguère ;
- 23° Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle ;
- 24° Voirie ;
- 25° Varia ;
 - 25.1° Plan de l'arpenteur – stationnement ;
 - 25.2° Transition - rôle en ligne (Infotech) ;
 - 25.3° Bac ICI.

202502-036

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202502-037

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202502-038

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

LES COMPTES

TOTAL DES DÉPENSES DE JANVIER : 192 153.53 \$
TOTAL DES REVENUS DE JANVIER : 101 512.10 \$

202590026 à 28 = Yzabel Daigle-Lapointe : service de garde, coordinatrice	825.61 \$
202590029 à 32 = Maryse Ducharme : salaire (4 semaines)	4 393.04 \$
202590033 à 36 = Dany Guillemette : salaire (4 semaines)	3 697.76 \$
202590037 à 40 = André Larrivée : salaire (4 semaines)	3 079.88 \$
202590041 à 44 = Emilie Windsor : salaire (4 semaines)	2 230.76 \$
202590045 = Pauline Dumoulin : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590046 = Claude Dupont : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590047 = Fanny Gauthier Patoine : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590048 = Marie-Pier Therrien : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590049 = Francis Picard : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590050 = Pierre Therrien : rémun. élus pour fév. 2025	1 285.89 \$
202590051 = Richard Viau : rémun. élus pour fév. 2025	435.39 \$
202590052/53 = Yzabel Daigle-Lapointe : 15 h service de garde et 3 h coordinatrice	356.39 \$
202500054 = Marie-Pier Therrien : remb. en partie inscription 2024	250.00 \$
202500055 = Marie-Eve Harnois : remb. en partie inscription 2024	250.00 \$
202500056 = Marie-Claude Goudreault : remb. en partie inscription 2024	205.00 \$
202500057 = Emilie Windsor : remb. en partie inscription 2024	187.50 \$
202500058 = Elsa Picard : remb. en partie inscription 2024	187.50 \$
202500059 = David Savoie : remb. en partie inscription 2024	224.20 \$
202500060 = Sarah Houle : remb. en partie inscription 2024	224.20 \$
202500061 = Alexis Gagnon : remb. en partie inscription 2024	204.39 \$
202500062 = Hydro-Québec : éclairage public	185.00 \$
202500063 = annulé	
202500064 = Petite caisse : timbres, breuvage	500.00 \$
202500065 = Fondation du CSSS des Sources : don	250.00 \$
202500066 = Maryse Ducharme : tapis	144.07 \$
202500067 = Bell Canada : téléphones bureau pour 2 mois	681.86 \$
202500068 = Mégaburo : caisses de papier, frais de gestion annuel du service d'impression	426.49 \$
202500069 = ADMQ : congrès	816.32 \$

202500070 = Vivaco : essence, eau, pelle carrée, thermomètre intérieur /extérieur, attache cliquet, tendeur à cliquet, contreplaqué ¾ épinette, bouchon tête, ruban,	1 003.90 \$
202500071 = CRSBPE : contribution municipale 2025	2 681.57 \$
202500072 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part février 2025	2 169.58 \$
202500073 = Pelletier et Picard : installation thermopompe au centre communautaire	815.79 \$
202500074 = Infotech : transport de la papeterie 2025	39.24 \$
202500075 = FQM : mise à jour du Recueil Le Règlement municipal	220.50 \$
202500076 = Pierre Therrien : frais de déplacement	77.44 \$
202500077 = Collectif pour la communauté de Saint-Adrien : balance des coûts du Marché de Noël	197.33 \$
202500078 = JN Denis : collet stainless, hose de silicone, manteau hiver, remplissage d'urée, collet mikalor,	1 855.57 \$
202500079 = Charest Internationale : lumière, pimper à eau, tuyau, kit sel, joint, fluide, joint d'étanchéité	2 091.60 \$
202500080 = Desroches : diesel	7 246.50 \$
202500081 = Sidevic : piles lithium, pulvérisateur pour dégraisseur, tuyau autoret., jeu de tournevis, batterie AA, pistolet	393.46 \$
202500082, 99, 103, 104 = Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque, centre communautaire, chalet des loisirs, location de salle (4 semaines)	2 054.00 \$
202500083 = Excavation Jimmy Fréchette : transport de conteneur	1 997.70 \$
202500084 = Saphir Technologies : service alarme, firewall, mise à jour de logiciels, remplir document pour chauffage au garage avec NSW, service professionnel - intégration du système de chauffage NSW au garage, validation et configuration requis pour nouveau programme permis	1 361.60 \$
202500085 = La Meunerie : 1 ^{er} versement de 3 – subvention 2025	1 500.00 \$
202500086 = Actualité l'Étincelle : publicité du 29 janvier 2025	364.47 \$
202500087 = Geneviève Chenel : produit d'hygiène personnelle durable	68.94 \$
202500088 = Excavation Pellerin : tranchée, transport	776.08 \$
202500089 = Porte Promax : coupe-froid	88.53 \$
202500090 = Clémence Hourlay : rémunération responsable bibliothèque (4 semaines)	192.72 \$
202500091 = Mécanique Roval : réparer fuite d'antigel, nettoyer et remonter gasket, taux horaire, fourniture d'atelier, déplacement	1 013.62 \$
202500092 = Léa C. Brillant : animation communautaire (automne) (subvention CSLE / ET9)	2 700.00 \$
202500093 = Wabanaki : électromécanique – agrandissement garage	2 266.44 \$
202500094 = MRC du Granit : contribution Route des Sommets	490.22 \$
202500095 = Abriart : 6 ^e versement – agrandissement du garage municipal	70 433.98 \$
202500096 = Ministère des Transports : trop perçu Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Rg 2	39 417.00 \$
202500097 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur	5 389.99 \$
202500098 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 949.26 \$
202500100 = Fonds de solidarité FTQ : régime retraite	1 764.88 \$
202500101 = Ministère du revenu : avis de cotisation (loisirs)	309.88 \$
202500102 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur (loisirs)	304.30 \$
202500105 = Eurofins – Environex : analyses de laboratoire	941.36 \$
202500106 = Sidevic : flap disc, jeu de tournevis, tuyau et devoir	417.08 \$
202500107 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	193.36 \$
202500108 = Marie-Eve Harnois : produit d'hygiène personnelle durable	131.06 \$
202500109 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	7.20 \$
202500110 = Charest International : pipe, courroie, tensionneur	747.50 \$
202500111 = Clémence Hourlay : livres pour bibliothèque	130.69 \$
202500112 = Le BEAM : location de l'église (PNHA)	1 500.00 \$
202500113 = Studio Le Nid : spectacle de Pilou et André Côté (PNHA)	1 149.75 \$

202500114 = Oxygène Bois-Francis : acétylène, ferrolène, oxygène	54.27 \$
202500115 = FADOQ : publicité, collation, breuvage (PNHA)	1 088.88 \$
202500116 = Mégaburo : service de photocopies, lecture de compteur	219.20 \$
Greco = location-achat du photocopieur (60 mois)	203.48 \$
Dubois Méthot : camion Silverado (60 mois)	1 468.08 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2023-02-21 au 2028-01-21)	2 818.45 \$
	<hr/>
	187 524.65 \$

202502-039

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

VENTE POUR TAXES 2025 – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE des lettres recommandées ont été envoyés pour l'arréage des taxes pour l'année 2023 et 2024 ;

POUR CES MOTIFS,

202502-040

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et greffière-trésorière à prendre les informations nécessaires relativement à ces dossiers ainsi qu'à engager les procédures de vente pour taxes s'il y a non-paiement de la part des propriétaires dans les délais demandés.

Adoptée

VENTE POUR TAXES 2025 – REPRÉSENTANT

202502-041

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE le conseiller Richard Viau, soit mandaté pour miser lors de la vente pour taxes 2025 à Saint-Adrien.

Adoptée

DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire du revêtement mécanisé de la chaussée du chemin des Semeurs ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour exécuter ces travaux sont évalués à plus de 65 000 \$;

202502-042

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une demande de subvention au montant de 65 000 \$ auprès du Député André Bachand à même son enveloppe discrétionnaire pour exécuter les travaux mentionnés ci-haut.

Adoptée

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET DOUBLE-VOCATION

202502-043

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien mandatent Émilie Windsor pour compiler les informations nécessaires pour le dépôt d'une demande d'aide à la voirie locale – volet double-vocation.

Adoptée

CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

202502-044

Il est proposé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme envoie une demande de soumission par invitation pour de la chlorure de calcium liquide, soit 80 000 litres.

QUE le coût d'épandage soit indiqué en plus du coût du matériel dans chacune des soumissions demandées ainsi que les possibilités de modifier la date de l'épandage dépendamment de la température.

QUE les soumissions soient ouvertes à la session ordinaire du lundi 7 avril prochain. La municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Adoptée

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

202502-045

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée

PRIORITÉS LOCALES D'INTERVENTION – SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que l'article 78 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) prévoit la création de Comité de sécurité publique (CSP) dans chacune des MRC;

CONSIDÉRANT que l'article 78 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) prévoit que le CSP de la MRC des Sources procède chaque année à l'élaboration des priorités d'action du service de police;

CONSIDÉRANT que le CSP de la MRC des Sources a tenu une rencontre le 30 janvier 2024 afin de recommander des priorités d'action du service de police;

POUR CES MOTIFS,

202502-046

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE les priorités de la Municipalité de Saint-Adrien ainsi que de la MRC des Sources en matière de sécurité publique sont :

1. Maintenir une relation étroite entre la Sûreté du Québec et les différents acteurs du milieu, notamment par la présence policière de proximité en milieu scolaire (PIMS : programme d'intervention en milieu scolaire) et avec le CIUSSS Estrie – CHUS.
2. Poursuivre la lutte à la possession et au trafic de stupéfiants.
3. Accentuer la prévention en matière de :
 - a. Cybercriminalité ciblant les personnes âgées;
 - b. Le vapotage chez les jeunes;
 - c. La lutte au vandalisme.
4. Contribuer à l'amélioration du bilan en matière de sécurité routière.

Adoptée

CONGRÈS ADMQ

202501--047

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à s'inscrire au congrès de l'ADMQ au coût de 710 \$ plus taxes.

Les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

**ENTRETIEN PRÉVENTIF
STATIONS DE POMPAGE - 3 ANS**

202502-048 Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de Pompex pour l'entretien annuel des pompes sur une période de 3 ans.

Le coût sera de 2 314 \$ taxes en sus pour 2025, 2 430 \$ taxes en sus pour 2026 et 2 551 \$ taxes en sus pour 2027 pour les deux (2) postes de pompage par technicien de service de Pompex et ce, pour la durée du contrat de maintenance préventive.

Adoptée

**DÉPÔT AU FONDS POUR LE TRANSPORT ACTIF
(TROTTOIRS)**

Attendu que les trottoirs sont en mauvaises conditions et non sécuritaire pour les usagers ;

202502-049 Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

Et résolu

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet Trottoirs dans le périmètre urbain d'une valeur totale de 282 062 \$ au fond pour le transport actif. La municipalité demande 60 % du projet, soit 169 237.20 \$ et s'engage à payer la portion non-subventionnée de la demande d'aide financière ;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du demandeur au Fonds pour le transport actif et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Fonds pour le transport actif, y compris tout dépassement de coûts.

Adoptée

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

202502-050 Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien confirme que les informations concernant la bibliothèque de Saint-Adrien sont exactes :

QUE madame Clémence Hourlay est nommé responsable de la bibliothèque et le conseiller Claude Dupont est nommé représentant municipal.

Adoptée

**DEMANDE POUR BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT – RUE
GIGUÈRE**

Considérant que la Municipalité de Saint-Adrien a reçu une demande pour rendre la tuyauterie pour le branchement au réseau d'égout jusqu'au terrain situé sur la rue Giguère (lot 6 207 172) ;

202502-051

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de payer pour dix pieds partant du chemin des Semeurs vers la future résidence.

Adoptée

**DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN
LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE
CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS
EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE**

CONSIDÉRANT que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes) ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT par ailleurs que le financement promis à la MRC de Brome-Missisquoi et aux municipalités locales de son territoire à la suite du changement de région administrative n'a pas été ajusté systématiquement, ce qui a eu un impact négatif sur leurs finances, et ce malgré les engagements du Gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

202502-052

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Fanny Gauthier Patoine
APPUYÉ PAR le conseiller Richard Viau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

DE transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la ministre et députée de notre territoire, madame Isabelle Charest.

DE transmettre également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

Adoptée

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial en voirie.

PLAN DE L'ARPENTEUR – STATIONNEMENT

202502-053

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien modifie le projet de subdivision du lot à acheter.

La proposition est de créer deux lots dont un sera vendu au promoteur pour qu'il place ses stationnements comme proposé sur le dernier plan.

Adoptée

TRANSITION - RÔLE EN LIGNE PG SOLUTIONS (INFOTECH)

202502-054

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition de PG Solutions (Infotech) pour la Transition du rôle en ligne vers le Portail de Données Immobilières.

QUE le coût sera de 809 \$ plus taxes pour les frais de démarrage et d'installation.

Adoptée

BAC ICI

202502-055

Il est proposé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris la décision de ne pas payer 500 \$ par année pour garder le point de dépôt ARPE pour les matières électroniques ;

QUE les contribuables seront invités à déposer les matières à l'Écocentre de Val-des-Sources dès que le bac sera retiré.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202502-056

Le conseiller Richard Viau propose que la session soit close à 20 h 50.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Francis Picard, maire suppléant

"Je, Francis Picard, maire-suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

